Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 17 (1909)
Heft: 1

Rubrik: Petite chronique et bibliographie

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 06.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

PETITE CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE

*** Dans sa séance du 16 décembre qui a eu lieu à l'Ecole Vinet, sous la présidence de M. B. van Muydeu, la **Société d'histoire de la Suisse romande** a entendu tout d'abord un travail clair et savant de M. Maxime Reymond sur *Le nom de lieu en Martheray.*

Nombreux sont chez nous (une cinquantaine dans le canton de Vaud) et en France les endroits qu'on appelle Martheray, Marthoray, Marthelay, ou d'un nom semblable. Est-ce qu'on désignait ainsi autrefois un lieu de supplice (de *Martyrium*, martyre, puis supplice) — ou une place de marché ? — Non, les Martherays n'ont été que par accident des lieux de supplice ou des places publiques. Des cinquante Martherays vaudois aucun n'a reçu le gibet. Il faut faire remonter l'étymologie du mot à une forme *Martyrorum*, à laquelle se joint le suffixe de lieu *etum*. D'où la signification : lieu où reposent les martyrs, puis, par extension, lieu où reposent les sacrifiés, terre bénie des morts, cimetière.

L'expression est antérieure au IXe siècle. Elle est issue du latin populaire ; le latin des clercs avait donné naissance au mot cimetière qui l'emporta. Au XIVe siècle le mot de Martheray ne resta plus qu'aux terres désaffectées, qui avaient cessé d'être champs mortuaires au XIIe et au XIIIe siècle. Le peuple même perdit le souvenir de la signification première.

M. le chanoine Bourban ajoute un renseignement qui rend encore plus sensible le passage de la première signification de Martheray, lieu où repose un martyr, à la signification plus large de cimetière. La place autour de l'endroit où était enterré un martyr était fort disputée. Les morts étaient sanctifiés par le voisinage. A défaut d'un martyr on cherchait au moins à avoir quelque relique de l'un d'eux.

M. Eug. Secretan a parlé ensuite du *Doyen Bridel* et du *Tombeau de la reine Berthe.* Ayant été chargé par le Petit Conseil, en 1818, de rédiger l'épitaphe que l'on voulait graver sur la tombe de la reine Berthe après le transfert des ossements de celle-ci que l'on avait cru retrouver dans la tour de St-Michel de l'église abbatiale, il fit entrer dans son projet un *ut traditur* (selon la tradition) qui blessa la susceptibilité des autorités payernoises et faillit tout compromettre. La fête eut lieu cependant quoique le Petit Conseil partageât les scrupules historiques du vénérable doyen.

M. Secretan a donné quelques renseignements sur les fouilles qui furent pratiquées en 1817 dans la tour de l'église abbatiale de Payerne. Elles n'avaient d'abord aucun but archéologique; il s'agissait simplement d'agrandir les prisons. On mit au jour de nombreux ossements. La curiosité s'émut, le gouvernement intervint, de Dompierre prit la direction des recherches. On retrouva, dans un sarcophage, des os qu'on reconnut appartenir à un squelette féminin. On crut pouvoir affirmer, malgré quelques objections (état de conservation de la mâchoire) que c'étaient là les restes de la reine Berthe (morte à 70 ans).

Une inscription copiée à Payerne par un prieur au Chapitre de St-Ours, retrouvée et publiée en 1873 par un ecclésiastique soleurois, vint, plus tard, augmenter les incertitudes. Il y est dit, en effet, que la reine a été ensevelie dans la partie gauche du chœur de l'église.

Pourquoi l'aurait-on enlevée de là pour la transporter dans la tour, parmi d'autres sépultures? On peut supposer que ce fut au temps de la Réforme pour mettre fin aux pèlerinages dont elle était l'objet.

M. van Muyden profite de l'occasion pour défendre la mémoire de la reine Berthe, dont un historien soleurois, M. Gysi, a attaqué sans preuves la vertu.

M. A. de Molin a parlé enfin d'une *Lettre de Louis XIV à LL. EE. de Berne* à propos de la saisie en douane d'étoffes précieuses qu'un voiturier avait voulu faire passer en contrebande. La saisie portait sur une valeur actuelle de 15,000 fr. environ et intéressait trois maisons parisiennes aux affaires desquelles le cardinal Mazarin était, paraît-il, intéressé. Il fallut une intervention diplomatique pour que LL. EE. voulussent bien restituer la prise moyennant quelques compensations.

Mazarin mourut sur ces entrefaites, laissant une fortune de 40,000,000 de francs, ce qui vaudrait, de nos jours, cinq fois plus. N'avons-nous pas, dans la réclamation dont il vient d'être question, un bien piquant exemple d'une des façons dont cette fortune fut amassée? Pour cet ancien condottiere italien, trafiquant dans l'âme, tous les moyens étaient bons. Il ne dédaignait pas de placer des capitaux dans le commerce des soieries et n'hésitait pas à recourir aux questions diplomatiques pour sauvegarder ses petits intérêts compromis.

⁂ M. Fréd.-Th. Dubois continue à publier avec la collaboration d'autres héraldistes le *Calendrier héraldique vaudois*[1] qui, jusqu'à maintenant, a obtenu un si vif succès et qui constitue une collection d'armoiries d'une grande valeur documentaire.

M. Dubois a pour but de raconter par l'héraldique l'histoire du Pays de Vaud, de son développement au point de vue politique et ecclésiastique.

C'est ainsi qu'il nous donne la série des baillis de Vaud sous la domination de Savoie, des évêques de Lausanne jusqu'à la Réforme, des dynastes, des Vaudois célèbres, des bailliages et des communes.

La couverture est décorée de la reproduction d'un vitrail du XVIe siècle de l'Hôtel-de-Ville de Lausanne. Il représente un banneret aux vives couleurs portant le drapeau de Lausanne. Puis viennent les armes de Hugues de Mauvoisin qui fut bailli de Vaud en 1286 et de Jean de Bertrand, évêque de Lausanne en 1341.

Ces armes sont dessinées dans le style du XIIIe siècle par M. Th. Cornaz. Les armes du major Davel, inédites jusqu'à maintenant, se présentent très bien ; elles ont été relevées sur une lettre de Davel, aux archives d'Etat.

Plus loin les nœuds d'amour de Savoie entourent une antique complainte relative à la fin de la domination de Savoie et recueillie par Juste Olivier ; le tout se détache en lettres gothiques sur une silhouette des rives de Lavaux. Puis viennent les armes de la ville d'Aubonne suspendues à un chêne stylisé, dessin de M. André Kohler, et les armes du Vieux-Chablais au lion de sable, le tout se détachant sur une vue du fond du lac. La planche centrale synthétise une page de notre histoire : au centre les armes de Lausanne, Payerne et Avenches (trois de nos villes qui eurent des alliances avec des villes suisses avant la conquête bernoise) entourées des armes de ces villes suisses ou alliées.

Les autres planches représentent ; une girouette armoriée du château de Lutry, les armes des villages de Faoug et de St-Saphorin, ces dernières se détachant sur une jolie silhouette de ce village dessinée par F. Bovard. Puis les armes du réformateur Farel, du comté de Romont (fac-similé d'un dessin du XVe siècle) et du village des Clées, surmontées de son vieux donjon.

Pour finir un vieux carabinier vaudois tenant un drapeau de la société d'Oron et de Palézieux (1768).

[1] *Calendrier héraldique vaudois* pour 1909. In-8° oblong illustré de lithographies en couleurs. Prix 1 fr. 50. — Librairie Payot et Cie, Lausanne.

Notons enfin que le calendrier avec sa liste des saints est agrémenté d'une série de petits dictons anciens relatifs au temps, aux saisons et aux fêtes des saints.

Ces indications montrent quelle est, à côté de l'intérêt actuel de cette belle publication, sa grande valeur patriotique et historique. L'impression en caractères gothiques rehausse encore le cachet moyennageux de ce calendrier original, qui est fait avec un soin qui ravira les artistes aussi bien que les amateurs d'héraldique et d'histoire nationale.

*** On nous écrit :

« L'amusant article que M. B. Dumur a consacré ici même (nº de décembre dernier) aux cinq merveilles de Lutry, peut être complété par l'anecdote suivante :

« On prête aux gens de Lutry une autre histoire de singe. Certain personnage revenu de Grandes-Indes quelconques après fortune faite, s'était fixé dans cette ville et désira en acquérir la bourgeoisie. Il se présenta à cet effet devant le conseil municipal, amenant avec lui un grand singe, vivant souvenir de ses lointains voyages. Le singe, frileux comme tous ses congénères, se hucha sur le poêle chauffé de la salle de commune, mais au bout de quelques instants, incommodé par la chaleur, il commença à se démener sur son siège et à faire d'horribles grimaces. « Nous voulons bien vous recevoir bourgeois, répondirent au requérant les municipaux interloqués par ce spectacle, *ma pa voutre valet* (fils), *lé fé de tru pouète manère.* »

Ed. Burnet.

*** Les épreuves revues par l'auteur de l'article de M. Favarger sur **Seigneux de Correvon** nous étant parvenues après le tirage de notre livraison de décembre, nous n'avons malheusement pas pu tenir compte de plusieurs notes et adjonctions qui auraient donné à ce travail une plus grande valeur documentaire.

Nous prions nos lecteurs d'envoyer à notre éditeur, imprimerie Vincent, à Lausanne, les adresses des personnes auxquelles la *Revue historique vaudoise* pourrait être adressée à l'essai.